



FORMATION

Développer ses compétences

RÉVISION (RECYCLAGE) BREVET SURVEILLANT DE BAINNADE

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants maintiendront leurs compétences :

- pour être capables, dans le cadre d'une baignade, de prévenir les risques, d'assurer leur propre sécurité et celle des autres et de mettre en oeuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique

CONTENU

Au cours de ces journées seront abordés les points suivants :

- Remise à niveau des techniques de sauvetage mannequin et de la pratique du 200 mètres nage libre avec obstacles
- Remise à niveau réglementaire
- Remise à niveau aux gestes de premiers secours en accueil collectif de mineurs

Epreuves de révisions (selon les mêmes conditions d'exécution et de notation qui ont été prescrites à l'examen initial) :

- 50 mètres mannequin
- 200 mètres nage libre avec obstacles
- Epreuve pratique de soin de première urgence aux noyés (un cas concret de secourisme)

INTERVENANT

Formateur du réseau ASCM Saint Jean de Monts – FFSS

LIEU

La Roche sur Yon (Fédération Familles Rurales de Vendée et Piscine Armonia)

Responsable pédagogique

Benoît MICAUD, Chargé de mission,
Fédération Départementale Familles Rurales
Vendée



PUBLIC

Tout public souhaitant encadrer la baignade des enfants et des jeunes dans le cadre des ACM

NOMBRE DE PLACES

De 6 à 10 personnes

CONNAISSANCES REQUISES

- Avoir 18 ans au 1er juillet 2019
- Etre reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage
- Avoir un minimum d'aptitude et d'entraînement à la natation
- Etre titulaire d'un PSC1 de moins de 2 ans

DUREE

1 journée soit 8h

HORAIRE

De 8h à 17h

DATES

11/04/2019

DOCUMENTS REMIS

(non communiqué)

MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Approche théorique et pratique
Mises en situation

COÛT

Par participant et par jour : 250€
Pour un groupe : nous contacter